

CMC 2026 en Saskatchewan

Les Concours de musique canadiens (CMC) offrent à nos jeunes musiciens canadiens les plus talentueux l'occasion de participer à une compétition nationale. L'édition 2025 du Concours national s'est déroulée à l'Université Bishop's de Sherbrooke (Québec) du 2 au 7 juillet. Nos représentants de la Saskatchewan étaient la pianiste Avery Guo (3e ex æquo au niveau national) et la violoniste Elisha Ruo (2e ex æquo au niveau national). Ce fut un réel plaisir de les voir sélectionnés dans le cadre du Concours de concertos de la SMFA et de les voir si brillamment représenter la Saskatchewan !

Pour l'édition 2026, le comité de la Saskatchewan pour les CMC espère renouveler son partenariat avec la SMFA afin d'offrir à trois concurrents (à confirmer) un accès à la finale nationale des CMC, qui aura lieu du 2 au 10 juillet 2026 au Conservatoire de Musique de Montréal.

Les concurrents nommés de la Saskatchewan devront se conformer aux règlements des concours établis par la SMFA et les CMC et assumeront leurs propres dépenses.

Afin de célébrer la riche histoire de la pédagogie vocale en Saskatchewan, le lauréat du Concours d'opéra Gordon Wallis, qui se tiendra en février 2026, aura la possibilité de participer à la Finale Nationale 2026 du CMC. Il est à noter que le règlement du CMC, exigeant que le candidat réside en Saskatchewan et soit âgé de 29 ans maximum, sera appliqué rigoureusement. Par conséquent, un finaliste pourra être sélectionné si le lauréat est inéligible.

Lors de la finale provinciale du SMFA en juin 2026, les juges de piano et de cordes seront invités à nommer un candidat pour la Finale Nationale 2026 du CMC. Le juge de piano et le juge de cordes pourront chacun nommer un élève ayant obtenu les meilleurs résultats au concours provincial dans au moins deux catégories. Les critères d'admissibilité du CMC seront appliqués. Les candidats peuvent provenir de n'importe quelle catégorie d'âge provinciale, à la discrétion du juge, car les catégories d'âge au niveau national sont les suivantes : 11-14 ans, 15-18 ans et 19-25 ans (29 ans pour le chant). Le répertoire au niveau national du CMC est composé d'un ensemble d'arias pour chanteurs et d'un ou plusieurs mouvements d'un concerto/œuvre concertante pour piano/cordes.

CMC Saskatchewan President - Stephen Nicholson
SMFA President - Dianne Gryba
SMFA Executive Director - Carol Donhauser
CMC Secretary and SMFA Liaison - Bonnie Nicholson
Further inquiries : bonnie.nicholson@usask.ca